

CARRIÈRES DE VIGNATS

Ateliers riverains

#4

COMPTE-RENDU

12.11.2024



INTRODUCTION

Les 12 et 13 novembre 2024 se sont tenus les 4èmes ateliers riverains à la carrière de Vignats. Ceux-ci sont menés dans le cadre des actions d'information et de concertation en lien avec le projet d'extension de la carrière.

Le 12 novembre, l'atelier s'est déroulé avec la participation des habitants de la commune de Brioux. Pour introduire la réunion, M.Colin, président de la société des Carrières de Vignats, remercie les riverains qui ont répondu présents pour ce quatrième atelier et accueille les nouveaux riverains qui n'ont pas pu participer aux ateliers précédents. Une présentation des équipes de la Carrière de Vignats et de l'Agence Tact est réalisée pour les nouveaux participants.

Les échanges ayant eu lieu à l'occasion de cette réunion sont retranscrits directement dans les pages de la présentation projetée. Les éléments de compte-rendu sont signalés par un rectangle orange « compte-rendu ». Les questions posées par les participants sont retranscrites en **orange**, et les réponses apportées par les équipes de la carrière et de l'agence Tact sont en noir à la suite de la question, précédées d'une flèche →.

Présents

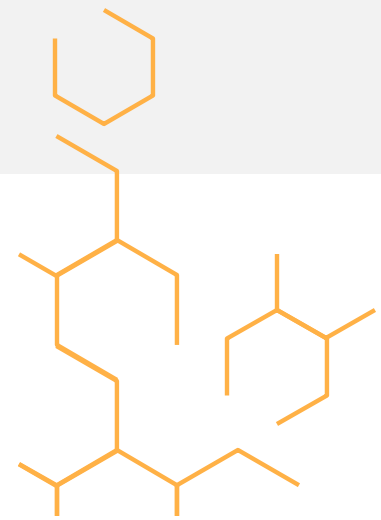
Carrières de Vignats : M. Colin, président de la société des carrières de Vignats – M. Bouron, responsable foncier – M. Le Borgne, directeur d'exploitation.

Agence Tact : Thomas Muselier, président – Daphnée Simon.

Participants :

- 7 habitants de Brioux

ORDRE DU JOUR



1

Retour sur les précédents ateliers et leurs objectifs

3

Temps de travail par groupes sur la charte d'engagements

]

1h

4

Lecture collective de la charte d'engagements

]

1h30

An aerial photograph of a large, multi-tiered quarry or open-pit mine. The quarry is situated in a rural landscape with green fields, forests, and some small settlements. The quarry's terraced walls are visible, showing different layers of earth and rock. A road or railway line runs along the right side of the quarry. In the background, there are rolling hills and a clear sky.

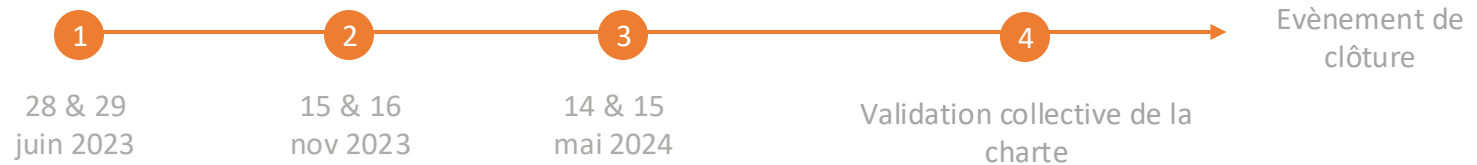
1.

RETOUR SUR LES PRÉCÉDENTS ATELIERS ET LEURS OBJECTIFS



RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

4 Ateliers riverains avant le dépôt prévu en 2025



- 1** Présentation du projet d'extension, rappel du cadre réglementaire
Objectifs : Poser un cadre, avoir un niveau de connaissance commun entre élus et riverains
- 2** Présenter les résultats des études, identifier les options techniques, définir les sujets de discussions pour la charte d'engagements
Objectifs : Comprendre les contraintes, s'accorder sur ce qui est discutable et concertable, préfigurer la charte d'engagements
- 3** Acter une prise d'engagement des carriers vis-à-vis des préoccupations et demandes des riverains
Objectifs : Rédiger la charte d'engagements
- 4** Prendre en compte les dernières modifications éventuelles sur le projet de charte d'engagements

SYNTHÈSE DES POINTS ABORDÉS PRÉCÉDEMMENT

Atelier #1

- Un projet d'extension qui s'inscrit dans un cadre réglementaire strict ;
- Mise en place d'une démarche volontaire de concertation très en amont de celle réglementaire ;
- Création d'instances de dialogue :
 - Comité de suivi avec les élus
 - Ateliers riverains
- Création de supports d'information :
 - Newsletters
 - Site internet

Création d'un cycle d'atelier riverains pour suivre la démarche et définir, in fine, une charte d'engagements.

Atelier #2

- Présentation des résultats d'études ;
- Présentation du plan de phasage
- Échanges sur la charte d'engagements et identifications des thématiques pouvant faire l'objet d'engagements :
 - Autour de l'exploitation actuelle ;
 - Autour du projet d'extension.

Travail collectif sur les sujets d'engagements

SYNTHÈSE DES POINTS ABORDÉS PRÉCÉDEMMENT

Atelier #3

- Présentation des projets de la carrière ;
- Présentation des résultats d'études ;
- Poursuite des échanges sur la charte d'engagements :
 - Des idées pour une amélioration des conditions d'exploitations actuelles ;
 - Des points de vigilance pour le projet d'extension sur la gestion de ses impacts.

Poursuite du travail collectif sur les sujets d'engagements

→ Retranscription des engagements proposés par les participants en novembre.

Avec : Propositions d'engagements figurant dans les obligations réglementaires

Et : Propositions d'engagements allant au-delà du cadre réglementaire

→ Objectifs des ateliers :

- Inscrire ces engagements au sein des phases de la vie du projet
- Inscrire des engagements supplémentaires pendant l'atelier si nécessaire

CALENDRIER

MARS 2021

Lancement des études
environnementales

1^e TRIMESTRE 2026

Enquête publique

SEPTEMBRE 2022

Lancement des études
paysage et acoustique

PRINTEMPS 2023

Réception des premiers
résultats d'études

FÉVRIER 2023

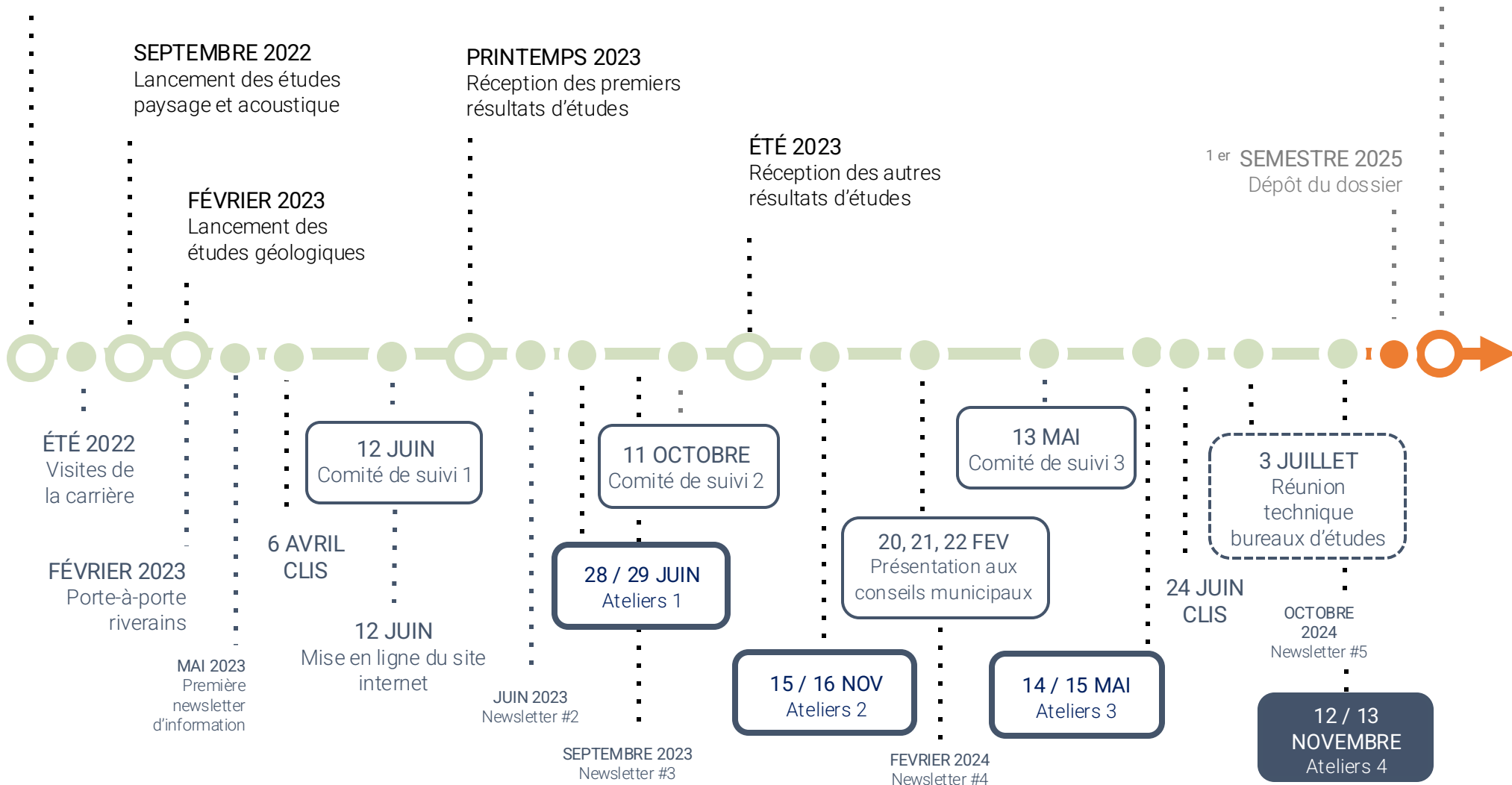
Lancement des
études géologiques

ÉTÉ 2023

Réception des autres
résultats d'études

1^{er} SEMESTRE 2025

Dépôt du dossier



RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

Après une présentation de l'ordre du jour, une série de rappels est prononcée par Thomas Muselier de l'Agence Tact pour les nouveaux participants. Elle porte notamment sur l'objectif du cycle d'ateliers et sur sa finalité : la construction d'une charte d'engagements. A cette occasion, il est rappelé aux participants que cette démarche relève d'une démarche volontaire et non réglementaire. Enfin, d'autres précisions sont apportées, concernant notamment l'activité de la carrière et la reconnaissance en Gisement d'Intérêt National (GIN) du ballast LGV qui constitue une part importante de l'exploitation.

Un rappel des objectifs et enjeux des précédents ateliers est fait afin de resituer dans le cycle le travail autour de la charte d'engagements. À cette occasion, il est rappelé également dans un calendrier l'articulation de la charte d'engagements avec les autres phases d'instruction avant le dépôt du dossier en préfecture.

Cette première partie de la présentation donne lieu à plusieurs interventions.

Pendant la période de 30 ans que couvre l'arrêté, est-ce que des modifications sont possibles ?

→ Oui, des avenants sont possibles pendant la période de validité de l'arrêté. L'exemple est pris du parc photovoltaïque porté par la carrière qui a entraîné une modification du foncier pour rendre possible le projet. Pour toute évolution du site, un arrêté complémentaire est nécessaire.

Les services instructeurs ont-ils un délai pour instruire le dossier ?

→ Oui. Néanmoins, une évolution récente de la réglementation entraîne des changements qui pourraient impacter cette durée. Les principes et intentions restent les mêmes que la réglementation précédente, mais le processus change.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

Sur quel département est situé l'extension ?

- L'extension est située dans sa quasi-totalité sur la commune de Vignats, dans le département du Calvados. Une seule parcelle est en réalité située sur la commune de Brieux dans l'Orne.

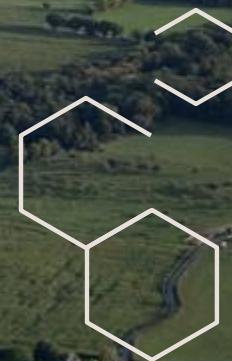
Quel préfet va donner l'autorisation du projet ?

- Historiquement, les demandes d'autorisation sont instruites par la DREAL du Calvados mais également avec la signature du préfet de l'Orne. La demande d'autorisation est étudiée par une commission dans chaque département et l'arrêté est, in fine, signé par les deux préfets.

An aerial photograph of a large, terraced quarry or open-pit mine. The quarry is a series of stepped, light-brown earth and rock formations. It is surrounded by a lush green landscape with fields, forests, and some small villages. In the distance, a highway with multiple lanes is visible, curving through the landscape. The sky is clear and blue.

2.

TEMPS DE TRAVAIL PAR GROUPES SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS



RAPPEL : LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

La charte d'engagements, qu'est-ce que c'est ?

En lien avec le projet d'extension, l'équipe de la carrière a choisi de mettre en place une démarche d'information et de concertation exemplaire. A ce titre, divers temps de dialogue ont été réalisés, d'autres sont à venir. L'objectif de ces rencontres est de pouvoir, à terme, définir une charte d'engagements et de bon voisinage.

La charte d'engagements **recense les engagements que devra respecter le futur exploitant** du dépôt du dossier à la préfecture jusqu'à la fin de l'exploitation du site. Elle comprend deux types d'engagements :

- **Les rappels liés aux obligations réglementaires de l'exploitant,**
- **Les engagements volontaires issus des discussions avec vous.**

A terme, celle-ci sera **annexée au dossier de demande d'autorisation instruit par les services de l'Etat** et, le cas échéant, reprise dans l'arrêté d'autorisation du Préfet.

OBJECTIFS DU TEMPS DE TRAVAIL EN GROUPE

▶ **Relecture des engagements identifiés dans les précédents ateliers**

- ▷ Propositions éventuelles de reformulations
- ▷ Propositions éventuelles d'ajouts/compléments

➔ **Les éventuelles remarques seront à mentionner lors de la lecture collective après le temps de travail en groupe**



1H



3 groupes

TEMPS DE TRAVAIL EN GROUPE SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

Etant donné le plus faible nombre de participants à ce quatrième atelier, le travail en groupe imaginé par l'Agence Tact pour prendre connaissance du contenu de la charte est finalement remplacé par une lecture collective.

An aerial photograph of a large, terraced quarry or open-pit mine. The quarry is a series of concentric, stepped pits with exposed earth and rock walls. It is surrounded by a lush green landscape with fields, forests, and small villages. In the distance, a highway with multiple lanes is visible, and further back, a range of hills or mountains can be seen under a clear sky. The overall scene depicts a significant industrial or construction site integrated into a natural environment.

3.

**LECTURE COLLECTIVE
DE LA CHARTE
D'ENGAGEMENTS**



OBJECTIFS DE LA RELECTURE COLLECTIVE



1H30



Relecture collective de la charte d'engagements formalisée

- ▷ Prise en compte des éventuelles demandes de reformulations
- ▷ Prise en compte des éventuelles demandes d'ajouts/compléments



Rappel des Propositions non retenues



Pendant cette relecture, les éventuelles demandes de modifications seront consignées.

Elles feront l'objet d'une étude ultérieure par l'équipe de la carrière de Vignats avant d'aboutir à une version finalisée du document et à un évènement de clôture.

LECTURE COLLECTIVE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

Après une explication sur la construction du document, une lecture de la charte d'engagements est réalisée par Thomas Muselier. Pour chaque engagement, les participants sont invités à exprimer leurs commentaires tandis que l'équipe de la carrière apporte des informations complémentaires si nécessaire.

Lors de la lecture des 25 engagements, des questions complémentaires sont posées à la lecture de l'**Engagement 10** concernant le merlon paysager.

Vous le feriez avec quoi le merlon paysager ?

→ Le merlon sera réalisé à partir des matériaux extraits pour l'élargissement du plateau fer. Ces travaux, déconnectés du projet d'extension, vont donner la matière nécessaire à la construction de ce remblai. Ces travaux pourraient être réalisés à l'été 2025.

Cela va entraîner le passage de camions ?

→ Oui, pendant la période de réalisation du merlon, des camions seront amenés à circuler. Toutefois, des discussions pourront avoir lieu en temps voulu pour étudier les trajets notamment.

Aussi, une reformulation est proposée pour l'**Engagement 18** : changer le terme défrichage par défrichement.

La fin de la charte d'engagements est consacrée aux propositions non retenues. Pour chacune d'elles, une lecture est réalisée associée à des explications de la part des équipes de la carrière. La plupart de ces propositions non retenues avaient déjà fait l'objet d'une explication lors du dernier atelier riverains. Elles sont ici présentées comme dans la charte : par phases.

LECTURE COLLECTIVE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

La fin de la lecture collective donne lieu à un échange libre au cours duquel plusieurs questions sont posées.

Par rapport à l'extension, qu'est-ce qui est prévu pour amener les matériaux vers la carrière actuelle ?

- L'acheminement des matériaux sera réalisé par une piste intérieure. Une tranchée au niveau du front rocheux au point haut est prévue ainsi qu'un ouvrage permettant la traversée du cours d'eau (Filaine).

Au niveau de la santé publique, est-ce qu'il y a un impact de la carrière sur les jeunes enfants ?

- Cette question a déjà fait l'objet d'une demande lors d'un atelier précédent. Pour y répondre spécifiquement, une réunion technique a été organisée le 3 juillet dernier en présence des experts des bureaux d'études (poussières et acoustique). Le compte-rendu de cette réunion est accessible sur le site internet dédié à la concertation.
- Aussi, concernant la poussière, un ensemble de mesures est réalisé aux abords de la carrière. Toutefois, ces relevés ne distinguent pas ce qui est lié aux activités de la carrière de celles liés à d'autres facteurs : agriculture, sable du Sahara...

Sur quel périmètre réalisez-vous ces mesures ?

- Ces mesures sont réalisées en bordure de site car au-delà, les poussières ne peuvent plus être uniquement attribuées aux activités de la carrière.
- Les mesures de poussière font partie des éléments encadrés réglementairement et pour lesquels un suivi est imposé. Dans le cadre du projet d'extension, des mesures complémentaires ont été réalisées sur la silice et le radon notamment.

LECTURE COLLECTIVE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

- Concernant la Silice, il s'agit d'un risque de santé qui est obligatoirement contrôlé comme l'impose le code du travail. En 25 ans de présence sur le site de l'équipe de la carrière, des salariés ont connu des problèmes de santé, mais pas de cas connu de riverains.
- La présentation du résultat des mesures par le bureau d'études Evadies indique qu'il n'y a pas d'impacts notables des activités de la carrière sur la santé.

C'est un sujet d'inquiétude pour les parents.

- Cette inquiétude est légitime. C'est pourquoi, les études ont été renforcées (deux périodes : septembre 2023 et avril/mai 2024) et présentées lors de la réunion technique du 3 juillet.
- Ces données seront également accessibles dans le dossier qui sera déposé en préfecture.

Ces résultats ne pourraient-ils pas être affichés en mairie ?

- Une fois le dossier déposé et instruit par les services de l'Etat, ces données seront entièrement accessibles au grand public.

A quoi servait le plateau qui va servir de support pour le projet de parc photovoltaïque ?

- La carrière de Vignats a commencé son exploitation en 1850. Le plateau qui sert aujourd'hui de support pour le parc photovoltaïque correspond à un ancien site d'exploitation. Une fois l'exploitation du gisement terminée sur ce secteur, l'exploitation a commencé sur le site actuel de la carrière. L'ancienne exploitation a alors été remblayée par les boues et les argiles de lavage des matériaux (appelées fines de lavage).
- Depuis le printemps 2024, un nouveau procédé a été mis en place dans la carrière pour traiter ces boues à l'aide d'un filtre presse. Il s'agit de faire des galettes afin de ne plus stocker de boues liquides et ainsi d'avoir un meilleur taux de recyclage de l'eau tout en réalisant des économies de cette ressource.

LECTURE COLLECTIVE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

- Le site utilisé pour le projet de parc photovoltaïque constitue un exemple possible de réaménagement d'une ancienne carrière.

Le parc photovoltaïque sera utilisé pour alimenter la carrière ?

- Non, car la particularité de la production d'électricité par les énergies renouvelables est qu'il faut consommer la production au fil de l'eau. Or, selon les besoins de la carrière, cela ne peut pas être garanti, c'est pourquoi, l'électricité produite par le parc sera réintroduite directement dans le réseau. A cet effet, la carrière contribue à la production d'électricité qui permet une diversification du mix énergétique. Une petite partie pourra être auto-consommée.

Si on descend le primaire, est-ce qu'il y aura moins de poussière ?

- Oui, le déplacement du primaire en fond de carrière permettra de réduire plusieurs impacts dont le bruit et les poussières du fait de la réduction du linéaire de piste circulée.

Hier, c'était le 11 novembre, vous n'avez pas travaillé ?

- Non, c'était en effet un jour férié.

Alors, quel était le bruit, comme un bruit électrique, que l'on entendait ?

- Normalement, la carrière n'aurait pas dû faire plus de bruit qu'un dimanche, qui est également un jour non travaillé. Ce bruit pourrait éventuellement provenir d'un pompage. Etant donné cette remarque, l'équipe de la carrière fera le nécessaire pour se renseigner sur la provenance de ce bruit.

Est-ce que vous suivez les nuisibles de la carrière ? Y-a-t-il un piégeage ? Moi j'ai des canards, mais les renards les mangent. J'aimerais qu'on régule les nuisibles.

- Une battue est prévue fin novembre comme cela avait été réalisé pour les sangliers.

LECTURE COLLECTIVE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

Où vont aller les animaux qui sont aujourd'hui présents sur le site de l'extension ?

- Une carrière fonctionne comme une réserve. Même si cela peut paraître surprenant, il y a beaucoup plus d'espèces dans la carrière que dans les champs à côté.
- Le cas du faucon pèlerin illustre parfaitement ce constat. Cette espèce protégée a été observée dans des carrières car c'est un site idéal pour nicher et chasser.
- Pour les participants qui n'étaient pas présents lors des précédents ateliers, vous n'avez pas eu l'information sur le plan de phasage. Celui-ci prévoit une progression sur 30 ans. Le défrichement, par exemple, ne sera pas réalisé sur la totalité du site mais fera l'objet d'une évolution progressive.
- Pour anticiper la migration de certaines espèces, l'équipe de la carrière a travaillé à la restauration de maisons pour abriter notamment les chauves-souris.
- Dans la carrière, des hirondelles de rivage ont colonisé un tas de sable car il existe de moins en moins de falaises en bord de rivage. La carrière leur a dédié un tas de sable balisé pour permettre leur nidification et ainsi leur reproduction.
- A Sassy, sur une autre carrière remise en état, le site a été classé remarquable. Contrairement aux idées reçues, les carrières sont des milieux assez riches au niveau réservoir de biodiversité.

Où se situe la mare qui a été réalisée ?

- La mare est située sur du foncier de la carrière mais pas sur le périmètre de la future exploitation.

Sera-t-elle accessible au public ?

- Cette mare ne sera pas accessible au public de manière à permettre aux espèces de s'y développer sans la présence du public. Cependant, des visites pourront être organisées sur une thématique dédiée.

À l'issue de ces échanges, l'atelier est conclu par des remerciements.



Merci de votre attention !

